

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Chartierville, lundi 2 novembre 2020 à huis clos par vidéo conférence Teams sous la présidence du maire M. Denis Dion.

1. Ouverture de la séance :

Le maire M. Denis Dion ouvre la séance à 19h.

Sont présents :

M. Claude Gagnon, conseiller poste #1
M. Simon Lafrenière, conseiller poste #2
Mme Nathalie Guesneau, conseillère poste #3
M. Kenneth Cameron, conseiller #4
M. Claude Sévigny, conseiller poste #5
Mme Vanessa Faucher, conseillère poste #6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Paméla Blais, est aussi présente.

20-3371

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par M. Kenneth Cameron et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec ajout des points suivants : 7.15 Renouvellement de passage Club de Motoneigistes des Monts Appalaches, 7.16 Appui développement nouveau circuit La Patrie Weedon Club de Motoneigistes des Monts Appalaches et 7.17 Don décès du maire de Scotstown, M. Iain MacAulay

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2020
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - 7.1. Résolution – Vente pour taxes
 - 7.2. Résolution – Comité pour l'embauche d'employé
 - 7.3. Résolution – TECQ 2019-2023
 - 7.4. Résolution – Déneigement Centre communautaire et AEU
 - 7.5. Résolution – Contribution Tourisme HSF
 - 7.6. Résolution – Renouvellement d'adhésion FQM 2021
 - 7.7. Résolution – Appui financier Place aux jeunes
 - 7.8. Résolution – Appui financier Gala Méritas Polyvalente Louis Saint-Laurent
 - 7.9. Résolution – Appui financier Fondation Louis Saint-Laurent – Oktoberfest
 - 7.10. Résolution – Appui financier Comité du Père Noël
 - 7.11. Résolution – Amendement résolution 19-3169 (pourboire 10%)
 - 7.12. Résolution – Remboursement déplacement (kilométrage) Mme Nathalie Guesneau et don d'épinglettes – Émission télévisée «Sans rancune»
 - 7.13. Résolution – Subvention sentier CIMO
 - 7.14. Résolution – Activités 2021 (Relâche et Journée Astronomie)
 - 7.15. Résolution – Renouvellement de passage Club de Motoneigistes des Monts Appalaches
 - 7.16. Résolution – Appui développement nouveau circuit La Patrie Weedon Club de Motoneigistes des Monts Appalaches
 - 7.17. Résolution – Don décès du maire de Scotstown, M. Iain MacAulay
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

20-3372

3. Adoption du procès-verbal :

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par Mme Nathalie Guesneau et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 5 octobre 2020.

20-3373

4. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par M. Claude Gagnon, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2020, pour un total des dépenses d'une somme de 128 118,46 \$ et un total des revenus d'une somme 58 785,52 \$.

5. Rapport du Maire :

M. Denis Dion informe sur le projet de loi 67. Celui-ci pourrait donc dicter et outrepasser nos règlements municipaux concernant la location à court terme, de style Airbnb, sur notre territoire.

M. Dion informe que le Comité de la DGI à la MRC travaille actuellement à formuler les nouvelles modalités du FDT/FRR. Entre autres, le comité souhaite que chaque municipalité puisse bénéficier d'un minimum de 13 000,00 \$ par année.

Concernant les montants d'aide financière dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, M. Dion annonce que la MRC pourra s'attribuer une partie des sommes allouées à la municipalité.

M. Dion explique qu'il y avait une directive de Récup Estrie qui disait que mettre le verre dans les bacs de recyclage souillait le produit final recyclé. Mais dorénavant, les robots sont plus performants et le verre est écarté et ne souille plus le recyclage.

M. Dion fait également une mise au point concernant l'envoi dernièrement distribué par la poste. Son nom n'apparaissait pas en bas du communiqué, non pas parce qu'il était en désaccord avec celui-ci, mais simplement, car il n'avait pas mentionné vouloir faire apparaître son nom.

6. Rapport des comités ad hoc :

M. Kenneth Cameron fait un bref suivi sur le plan de sécurité civile qui est toujours en préparation.

M. Cameron informe qu'il a obtenu de la MRC un gabarit pour la nouvelle démarche d'évaluation des employés et qu'il souhaite le tester très prochainement.

De plus, M. Cameron résume où en est rendu sa démarche pour la consultation citoyenne afin d'aider le Conseil à mieux répondre aux besoins des aînés de la municipalité. La consultation est prévue pour le 25 novembre prochain.

M. Simon Lafrenière informe que les travaux de voirie municipale sont maintenant terminés pour l'année 2020.

Mme Vanessa Faucher explique que le Comité de Père Noël souhaite tout de même faire la traditionnelle fête de Noël pour les enfants de Chartierville, mais de façon différente tout en considérant les exigences face à la pandémie de COVID-19.

Mme Nathalie Guesneau explique qu'avec l'aide de M. Kenneth Cameron, elle travaille présentement à l'élaboration d'une politique d'embauche et d'une politique d'évaluation des employés pour la municipalité.

Mme Guesneau explique que le Conseil évalue une nouvelle façon de procéder pour le partage de document en ligne, afin de faciliter les échanges d'informations.

Mme Guesneau informe qu'il y aura un article dans le journal régional Le Haut-Saint-François concernant le tournage de Comédie sur mesure qui a eu lieu en septembre dernier.

De plus, Mme Guesneau informe qu'en tant que pompier volontaire, celle-ci participera à la nouvelle émission «Sans rancune» sur les ondes de TVA afin de faire parler de Chartierville une fois de plus.

Concernant le bulletin envoyé aux citoyens sur le rappel des consignes sanitaires, Mme Guesneau explique qu'il a été envoyé entre autres afin de faire connaître le nom des conseillers de Chartierville.

M. Claude Sévigny explique qu'il travaille présentement sur une demande de subvention afin d'améliorer le sentier de la Mine d'Or qui a été trois fois plus fréquenté cette année.

M. Sévigny informe qu'il souhaite reprendre les activités de la relâche et de la journée astronomie pour 2021.

M. Sévigny informe qu'il s'impliquera de nouveau pour le comité Tourisme Haut-Saint-François. Les membres travaillent surtout à élaborer des circuits considérant la forte demande touristique dans la région. Concernant la Contrée du Massif, le comité souhaite mettre sur pied un rallye impliquant les différentes municipalités de la Contrée.

M. Claude Gagnon signifie qu'avec la situation de la pandémie, malheureusement les activités de loisir sont sur pause pour le moment.

7. Informations, correspondances et demandes diverses :

7.1. Résolution – Vente pour taxes

Attendu que l'article 1022 du Code municipal (L.R.Q.A., chapitre C-27.1) oblige la secrétaire-trésorière, au cours du mois de mars, à préparer une liste de propriétaires endettés envers la municipalité pour non-paiement de taxes ;

Attendu qu'une lettre recommandée a été envoyée aux quatre propriétaires en défaut avant de transmettre la liste de vente d'immeubles à la MRC ;

Il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par Mme Nathalie Guesneau d'autoriser la secrétaire-trésorière à transmettre le nom de ces propriétaires pour non-paiement de taxes à la MRC du Haut-Saint-François et mandate celle-ci à procéder à la vente. Il est aussi résolu de nommer M. le maire Denis Dion à titre de représentant de la municipalité lors de cette vente qui se tiendra le jeudi 5 novembre 2020.

Adopté

20-3375

7.2. *Résolution – Comité pour l'embauche d'employé*

Attendu que le Conseil municipal souhaite revoir ses façons de procéder en matière d'embauche des employés de la municipalité;

Attendu que le Conseil municipal souhaite adopter une politique pour le processus d'embauche;

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par M. Claude Gagnon

De nommer un comité pour le processus d'embauche des employés de la municipalité soit les conseillers M. Kenneth Cameron et M. Claude Sévigny, la conseillère Mme Nathalie Guesneau et la directrice générale Mme Paméla Blais.

Adopté

20-3376

7.3. *Résolution – TECQ 2019-2023*

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Sur la proposition de Mme Nathalie Guesneau et l'appui de M. Claude Sévigny

Il est résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Adopté

20-3377

7.4. *Résolution – Déneigement Centre communautaire et AEU*

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau appuyé par Mme Vanessa Faucher d'accepter les tarifs de M. Patrick Goyette pour le déneigement du centre communautaire et des stations de pompage de l'assainissement des eaux usées :

- Patinoire : 25 \$;

- Station de pompage (Saint-Paul) : 50 \$
- Station de pompage (Saint-Hyacinthe et du Couvent) : 20 \$
- Centre communautaire (stationnement à l'arrière) : 50 \$
- Entrées du centre communautaire (rempart de charrue dans les entrées): 25 \$

Adopté

20-3378 7.5. *Résolution – Contribution Tourisme HSF*
Il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par Mme Nathalie Guesneau de contribuer pour l'année 2021 aux activités de Tourisme Haut-Saint-François, pour un montant de 500,00 \$.

Adopté

20-3379 7.6. *Résolution – Renouvellement d'adhésion FQM 2021*
Il est proposé par M. Simon Lafrenière appuyé par M. Kenneth Cameron de renouveler l'adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités au coût de 978,77 \$ taxes en sus.

Adopté

20-3380 7.7. *Résolution – Appui financier Place aux jeunes*
Il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par Mme Nathalie Guesneau de contribuer à la réalisation des activités de Place aux jeunes Haut-Saint-François en lui accordant un soutien financier de 59,60 \$.

Adopté

20-3381 7.8. *Résolution – Appui financier Gala Méritas Polyvalente Louis Saint-Laurent*
Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Nathalie Guesneau d'accorder un appui financier de 60,00 \$ à la Polyvalente Louis-Saint-Laurent pour le Gala Méritas 2021.

Adopté

20-3382 7.9. *Résolution – Appui financier Fondation Louis Saint-Laurent – Oktoberfest*
Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Simon Lafrenière d'accorder un appui financier de 60,00 \$ à la Fondation Louis-Saint-Laurent pour aider les élèves qui seraient financièrement dans le besoin pour l'achat de matériel scolaire, pour les frais d'inscription aux activités parascolaires ainsi que le don de bourses lors du Gala des mérites scolaires.

Adopté

20-3383 7.10. *Résolution – Appui financier Comité du Père Noël*
Il est proposé par M. Claude Gagnon, appuyé par Mme Nathalie Guesneau d'accorder un appui financier de 1 200,00 \$ au comité du Père Noël pour leur fête de Noël 2020.

Adopté

20-3384 7.11. *Résolution – Amendement résolution 19-3169 (pourboire 10%)*
Il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par Mme Nathalie Guesneau d'amender la résolution 19-3169 tel qui suit :

Attendu que les membres du Conseil municipal s'étaient déjà entendus afin de ne plus récolter de pourboire lors d'évènements organisés par les Loisirs;

Attendu qu'à chaque évènement, les participants laissent tout de même des pourboires;

Attendu que 10 % des recettes des activités de Loisirs seront considérées comme du pourboire;

Il est donc proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par Mme Vanessa Faucher,

Que la charte suggérée par M. Claude Gagnon pour la répartition des gains pourboires lors d'évènements organisés par les Loisirs soit acceptée :

- Marché de Noël = Société Canadienne du Cancer
- Soirée Saint-Valentin = La Méridienne - Service d'hébergement pour femmes violentées et leurs enfants
- Partie de tire = MomentHom - Centre d'entraide pour hommes de l'Estrie
- Fête Nationale = Fête de Noël des enfants de Chartierville
- Canada Man / Woman = Association sportive des jeunes handicapés de l'Estrie
- Tournoi de balle molle = Association sportive des jeunes handicapés de l'Estrie
- Tournoi de mini-golf = Association sportive des jeunes handicapés de l'Estrie

Que le conseiller responsable du dossier Loisirs pourra choisir de modifier cette charte d'organisme à qui les gains pourboires seront remis et la soumettre pour approbation du Conseil.

Adopté

7.12. *Résolution – Remboursement déplacement (kilométrage) Mme Nathalie Guesneau et don d'épinglettes – Émission télévisée «Sans rancune»*

20-3385

Il est proposé par M. Claude Gagnon, appuyé par M. Kenneth Cameron d'accorder le remboursement des frais de kilométrage de la conseillère Mme Nathalie Guesneau pour sa participation à l'émission télévisée «Sans rancune» ainsi que d'accorder la remise d'épinglette gratuitement aux participants du tournage de l'émission télévisée «Sans rancune» afin de faire connaître la municipalité de Chartierville.

Adopté

7.13. *Résolution – Subvention sentier CIMO*

20-3386

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Vanessa Faucher

QUE la municipalité de Chartierville autorise la présentation du projet de mise à niveau du sentier de la Mine D'Or au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Chartierville à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la municipalité de Chartierville désigne Mme Paméla Blais, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adopté

7.14. *Résolution – Activités 2021 (Relâche et Journée Astronomie)*

20-3387

Il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par Mme Nathalie Guesneau d'accorder un budget de 1 000,00 \$ pour une activité spéciale lors de la relâche scolaire 2021, ainsi qu'un autre budget de 1 000,00 \$ pour l'activité de la Journée Astronomie en 2021.

Adopté

7.15. *Résolution – Renouvellement de passage Club de Motoneigistes des Monts Appalaches*

20-3388

ATTENDU QUE le Club de motoneigistes des Monts Appalaches présente une demande de droit de passage pour la saison 2020-2021 sur :

1. Chemin du poste de traitement sur une longueur d'environ 30 mètres et traverse du rang Saint-Paul à la sortie du village chez Frédéric Landry à Jacques Gendron ;
2. Rang 10, du terrain appartenant à Mme Annie Lachance et M. Christian Poirier jusqu'au terrain appartenant à Mme Marguerite Bélair sur une longueur d'environ 2 km ;
3. Route 210, sur une longueur d'environ 250 mètres à partir du lot de la Domtar jusqu'à la limite de l'entretien d'hiver sur le lot des frères Labranche ;

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par M. Claude Gagnon et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Chartierville accorde au Club de motoneigistes des Monts Appalaches la permission de circuler sur les voies publiques précédemment nommées ;

QUE le Club de motoneigistes des Monts Appalaches continue à maintenir, à ses frais, une signalisation adéquate et que tous les règlements de circulation et de sécurité s'appliquant aux motoneiges doivent et devront être respectés, ainsi que les limites de vitesse déjà en place.

Adopté

7.16. *Résolution – Appui développement nouveau circuit La Patrie Weedon Club de Motoneigistes des Monts Appalaches*

20-3389

Il est proposé par M. Claude Gagnon, appuyé par M. Simon Lafrenière d'appuyer le développement d'un nouveau circuit de la municipalité de La Patrie vers la municipalité de Weedon et d'autoriser la directrice générale de rédiger une lettre d'appui en faveur du projet à Domtar.

ADOPTÉ

20-3390

7.17. Résolution – Don décès du maire de Scotstown, M. Iain MacAulay

Il résolu d'accorder un montant de 50,00 \$ pour le décès M. Iain MacAulay maire de la ville de Scotstown, le don sera acheminé à l'épouse de M. MacAulay.

Adopté

8. Période de questions :

Aucune question n'est posée.

9. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

10. Levée de la séance :

20-3391

La séance est levée à 20 h 01 par M. Claude Gagnon sous la résolution 20-3391.

Denis Dion
Maire

Paméla Blais
Directrice générale et secrétaire trésorière